

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



A

Distr.

RESTREINTE

A/AC.25/SR.267

13 novembre 1951

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA DEUX CENT SOIXANTE-SEPTIEME SEANCE

Tenue à l'Hôtel de Crillon, Paris,
le mardi 13 novembre 1951, à 10 heures 30.

SOMMAIRE

- Prochaines réunions de la Commission avec les délégations

PRESENTS

<u>Président</u>	:	M. PALMER	Etats-Unis d'Amérique
<u>Membres</u>	:	M. de NICOLAY ^M	France
		M. ARAS	Turquie
<u>Suppléants</u>	:	M. BARCO	Etats-Unis d'Amérique
		M. TEPEDELEN	Turquie
<u>Secrétariat</u>	:	M. de AZCARATE	Secrétaire principal
		M. FISHER	Fonctionnaire chargé des questions politiques

M Suppléant.-

PROCHAINES REUNIONS DE LA COMMISSION AVEC LES DELEGATIONS

Le PRESIDENT informe la Commission que toutes les délégations ont maintenant répondu à la lettre de la Commission en date du 31 octobre 1951.

En ce qui concerne la communication d'Israël (IS/77), le Président a eu un entretien avec M. Fischer, Chef de la délégation israélienne; il a appelé son attention sur le fait qu'aucune mention expresse de la lettre de la Commission en date du 31 octobre ne figure dans cette communication et qu'en conséquence la Commission n'est pas certaine que cette communication puisse être considérée comme une réponse à sa lettre. M. Fischer a déclaré que sa lettre du 7 novembre était effectivement une réponse à la lettre envoyée par la Commission le 31 octobre; le fait que la communication ne le précise pas est simplement imputable à un oubli. Le Président a alors fait observer que, dans sa communication, la délégation d'Israël ne répondait pas à la première des questions posées dans la lettre de la Commission. M. Fischer a indiqué que sa délégation était prête à examiner les propositions avec la Commission.

M. FISCHER (Fonctionnaire chargé des questions politiques) explique qu'aucune réponse n'avait encore été reçue de la délégation de Jordanie la veille dans l'après-midi; il a donc téléphoné à Khulusi Bey Khairy qui lui a lu le texte d'une lettre en date du 12 novembre dont, à ce moment, l'original n'avait pas encore été reçu par la Commission. Ce texte ne lui ayant pas paru très clair, M. Fischer a demandé s'il constituait une réponse positive; son interlocuteur le lui a affirmé. Khulusi Bey a déclaré que sa délégation était disposée à examiner avec la Commission tous les points énoncés dans les propositions et à présenter ses observations à leur sujet. M. Fischer a demandé si les délégations arabes étaient maintenant prêtes à soumettre leurs observations, et il lui a été répondu que ces délégations étaient disposées à le faire à tout moment.

Le PRESIDENT estime que la Commission devrait tenir dès que possible des réunions avec les délégations afin de prendre connaissance des vues qu'elles ont à formuler au sujet de ses propositions.

Après un court débat, il est décidé que la Commission tiendrait d'abord une séance avec la délégation d'Israël, puis une autre avec les délégations arabes, si possible le même jour. La Commission demande au Secrétariat de prendre avec les diverses délégations les dispositions nécessaires pour que les réunions aient lieu, sauf empêchement, le lendemain 14 novembre.

Il est également décidé que l'examen du projet de rapport serait différé jusqu'à ce que les réunions avec les délégations aient pu avoir lieu.

La séance est levée à 10 heures 50.